



ZPS SOLOGNE BOURBONNAISE

Comité de pilotage

20/12/12

Dompierre-sur-Besbre



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement



100 ANS
D'ACTIONS
POUR LA NATURE

Ordre du jour

- ▶ **Bilan 2012**
- ▶ **Actions 2013**
- ▶ **Evaluations d'incidences**
- ▶ **Questions diverses**





Bilan 2012



STRUCTURES

- ▶ animation : LPO Auvergne
- ▶ en collaboration avec :
- CRPF Auvergne: volet forestier



BILAN 2012

➤ 5 thèmes:

- I) Forêt
- II) Agriculture
- III) Contractualisation
- IV) Suivis scientifiques
- V) Communication



I) VOILET FORESTIER



I) VOLET FORESTIER

➤ INFORMATION DES PROPRIÉTAIRES

- ✓ 1/2 journée terrain Dompierre/Besbre
- oiseaux en forêt (pics)
- explication/présentation charte et contrats
- visite contrat « bois des Millets » (2012)
- 12 participants



I) VOLET FORESTIER

renouvellement Plans Simples de Gestion

9 propriétaires (900 ha)

analyse potentialité mise en œuvre

contrats (x4)



I) VOLET FORESTIER

➤ INFORMATION DES GESTIONNAIRES

- ✓ réunion 19/10/2012 (Chevagnes)
- ✓ présentation réseau N2000, ZPS Sologne, nouvel arrêté préfectoral contrats (redéfinition des montants de certaines mesures)
- 9 participants



I) VOLET FORESTIER

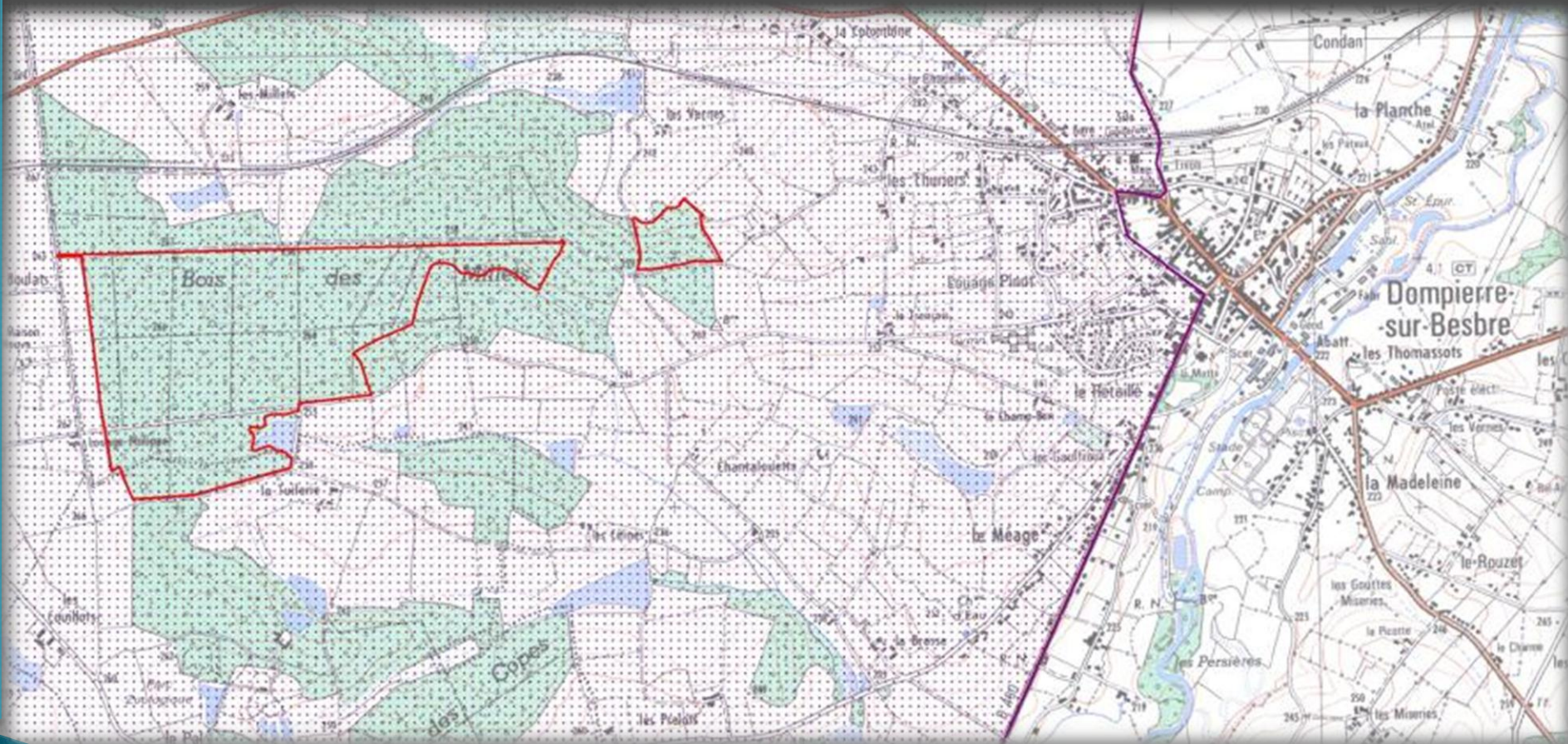
➤ SUIVI DU CONTRAT 2012

- ✓ visite de suivi et conseil
- ✓ appui technique au propriétaire
- ✓ visite contradictoire sur l'état d'avancement des travaux (avril)



I) VOLET FORESTIER

➤ SUIVI DU CONTRAT 2012



I) VOLET FORESTIER

➤ COMMUNICATION

- ✓ émission de radio 25 minutes (RCF Moulins) – 26/05/2012
- ✓ article journal « la Montagne »
- ✓ animation courante DOCOB



II) VOILET AGRICOLE (MAET's)



II) MAETs

- **pas d'année 2 de contractualisation (priorité donnée aux nouveaux sites N2000 + captages eau potable)**
- **peu de retours d'agriculteurs sur l'année écoulée**



II) CONTRACTUALISATION



III) CONTRACTUALISATION

- envoi ciblé de courriers aux propriétaires d'étangs (x77)
- contacts téléphoniques
- visites de terrain + études de faisabilité de mise en œuvre



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

- **Espèces forestières Annexe I**
- **précision de la répartition / effectif des couples Aigle botté / Bondrée apivore**
- **recherche Cigogne noire compliquée et chronophage**



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

- étude sur la capacité d'accueil pour l'avifaune des étangs de Sologne



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

- **disparition (absence de reproduction) d'espèces paludicoles:**
Héron pourpré, Rousserolle turdoïde,
Busard des roseaux



©: Francis Journeaux

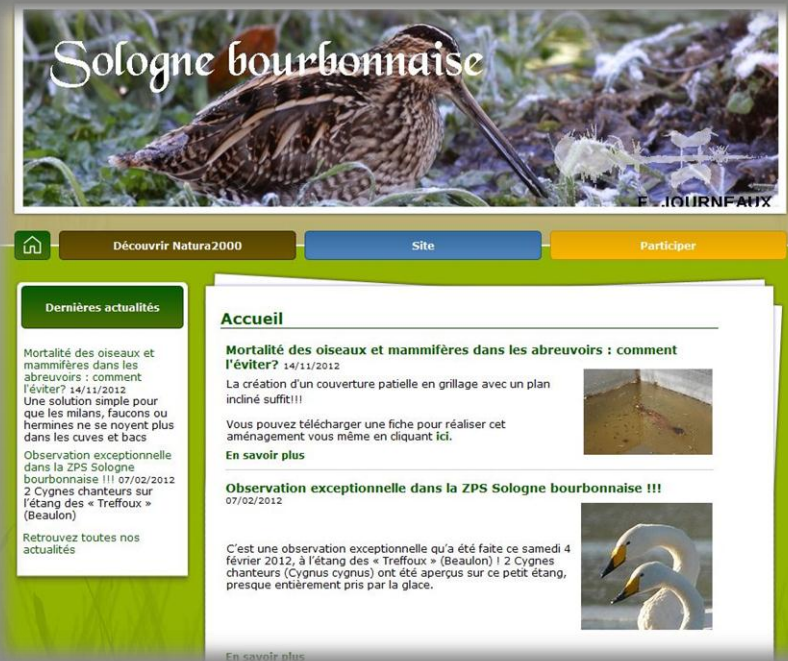


©: J.F Carrias

V) COMMUNICATION

- **Création et mise à jour site internet solognebourbonnaise.n2000.fr**

- présentations zone et dispositif N2000
- actualités
- contrats/chartes
- évaluations incidences
- cartes
- ...



The screenshot shows the website 'Sologne bourbonnaise'. At the top, there is a banner image of a bird in a field with the text 'Sologne bourbonnaise' and 'F. IGURNAUX'. Below the banner are three navigation buttons: 'Découvrir Natura2000', 'Site', and 'Participer'. The main content area is divided into two columns. The left column is titled 'Dernières actualités' and contains three news items: 'Mortalité des oiseaux et mammifères dans les abreuvoirs : comment l'éviter?' (dated 14/11/2012), 'Une solution simple pour que les milans, faucons ou hermines ne se noient plus dans les cuves et bacs', and 'Observation exceptionnelle dans la ZPS Sologne bourbonnaise !!!' (dated 07/02/2012) about two singing swans. The right column is titled 'Accueil' and features a news item 'Mortalité des oiseaux et mammifères dans les abreuvoirs : comment l'éviter?' (dated 14/11/2012) with a sub-image of a drainage system and a link to download a plan. Below it is another news item 'Observation exceptionnelle dans la ZPS Sologne bourbonnaise !!!' (dated 07/02/2012) with a sub-image of two swans and a link to 'En savoir plus'.

Une espèce rarissime observée...

Cygne chanteur



©: G. Le Roux

une espèce rarissime observée...

- **1 couple observé du 03/02 au 30/03 sur 2 étangs différents**
- **arrivée: vague de froid?**



©: R. Riols

une espèce rarissime observée...

- **1^{ère} pour le site**
- **uniquement 4 données précédemment en Auvergne (1991)**
- **importance Sologne pour l'avifaune migratrice et hivernante**



©: R. Riols

deux nouvelles espèces recensées

Hibou des marais



©: R. Riols

Tadorne casarca



©: M. Pommarel

- **nécessité veille « naturaliste »**



Merci de votre attention

Des questions ?



Actions 2013



STRUCTURES

▶ animation : LPO Auvergne



100 ANS
D' ACTIONS
POUR LA NATURE

▶ en collaboration avec :

• CRPF Auvergne (volet forestier)



100 ANS
D' ACTIONS
POUR LA NATURE

ACTIONS 2013

➤ 5 thématiques majeures:

- I) Forêt
- II) Outils de contractualisation
- III) Suivis scientifiques
- IV) Communication
- V) Actions d'animation courante



I) FORET



I) FORET

- **Information propriétaires**
(renouvellement Plans Simples de Gestion, courriers pour forêts sans PSG + visite conseil, agréments des documents de gestion forestière)
- **Mise en œuvre outils du porté à connaissance des actions** (articles de presse, courriers, emailing...)



I) FORET

- **contractualisation**
- **suivi propriétaires sensibilisés en 2012 (x3)**



II) CONTRACTUALISATION



II) CONTRACTUALISATION

► Charte signature d'une charte « étang » en prévision (début 2012)

- L'étang et ses abords immédiats : berges, digue, queue d'étang...
(hors exploitation agricole)

① Ne pas planter de résineux ou de peupliers.

Point de contrôle : vérification sur place de l'absence de plantation.

② Ne pas effectuer de travaux de captages d'eau (drainage, fossés...) susceptibles d'assécher les zones semi-aquatiques du bord d'étang (notamment en queue d'étang).

Point de contrôle : vérification sur place de l'absence de trace visible de travaux.

③ Maintien des roselières existantes. Signaler à la structure animatrice ou à la DDT toute dégradation involontaire de la roselière (Ragondin, qualité de l'eau, etc.)

Point de contrôle : vérification sur place de l'état des roselières initialement repérées et/ou vérification sur place d'une dégradation involontaire.

④ Maintien d'une végétation herbacée haute sur tout ou partie des abords de l'étang, le linéaire et l'entretien étant définis lors du diagnostic

⑤ Lutter contre les espèces envahissantes pour lesquelles une intervention de lutte est prioritaire en Sologne bourbonnaise (cf. liste en annexe 1), de la manière suivante :

- Signaler la présence des espèces listées à la structure mandatée par le comité de pilotage ;
- Ragondin et Rat musqué : autoriser et faciliter l'accès au(x) parcelles(s) au(x) chargé(s) de mission désigné(s) par le comité de pilotage et/ou mise en place de pièges ;
- Perche-soleil, Pseudorasbora, Poisson-chat : mise en place, en sortie d'étang, de dispositif de type grille pour limiter leur prolifération uniquement en période de vidange ;
- Plantes citées : autoriser et faciliter l'accès au(x) parcelles(s) du(es) chargé(s) de mission désigné(s) par le comité de pilotage pour intervenir (arrachage manuel ou autre technique préconisée suivant l'espèce).

Point de contrôle : autoriser l'accès au(x) chargé(s) de mission pour la lutte contre ces espèces et constat sur place de mise en place de grille.

⑥ Consulter la structure animatrice et suivre ses prescriptions en cas d'intervention visant à lutter contre la propagation des espèces végétales et animales exotiques envahissantes de l'annexe 2 de cette charte. Les prescriptions de la structure animatrice en cas de travaux de lutte ne devront pas entraîner de surcoût relevant alors d'un contrat Natura 2000. Consulter également la structure animatrice pour la réalisation de travaux ou d'aménagements sur les zones infestées. Proscrire toute lutte chimique. Cet engagement n'est pas applicable à la gestion courante des plantations existantes de robinier faux-acacia.

Point de contrôle : vérification de la réalisation de travaux sur place, correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice.

⑦ Ne pas réaliser de travaux pendant la saison de nidification des oiseaux entre fin février et le 15 juillet. L'entretien courant des chemins de bords d'étangs et les travaux des étangs en assec sont toutefois autorisés. Les autres cas particuliers nécessitent un accord préalable de la structure mandatée par le comité de pilotage.

Point de contrôle : constat sur place.

- Les points d'eau (autre que l'étang principal) : mares, ruisseaux, fossés

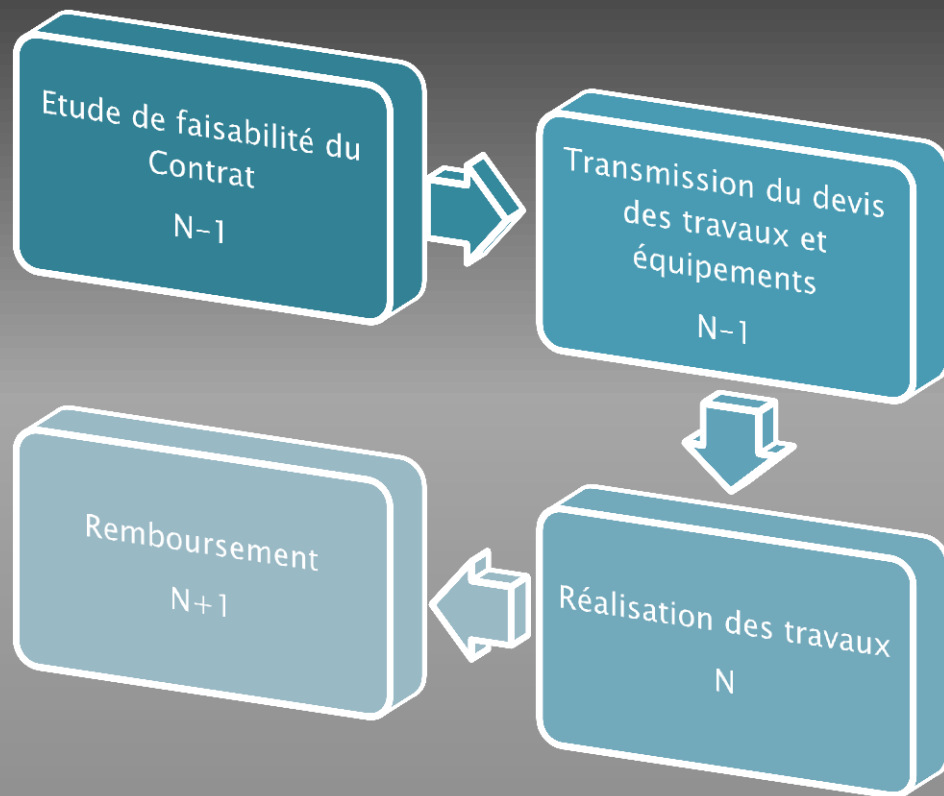
⑧ Ne pas combler les mares.

Point de contrôle :



II) CONTRACTUALISATION

▶ contrats



DEMANDE DE SUBVENTION
CONTRAT NATURA 2000 NON AGRICOLE – NON FORESTIER
 (DISPOSITIF N°323 B DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL HEXAGONAL)

Nous sommes là pour vous aider.
 Cette demande d'aide une fois complétée constitue le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins.
 Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information.
 Transmettez l'original à la DDAAF du lieu de votre projet et conservez un exemplaire.

Cadre réservé à l'administration
 N° de dossier CERFA : _____ Date de réception : _____

VOUS-MÊME

N° SIRET : _____ N° PACAOS : _____
 attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises. Concerne uniquement les agriculteurs

Aucun numéro attribué

Chiffré (à voir ailleurs) Madame Mademoiselle Monsieur

VOTRE STATUT JURIDIQUE : Association loi 1901
 Particulier, association loi 1901, collectif, groupement de communes, autre, autre...

VOTRE NOM de naissance du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales : Ligue pour la Protection des Oiseaux

VOTRE NOM d'usage du demandeur ou APPELLATION COMMERCIALE pour les personnes morales : (à voir ailleurs)

Prénom : _____

Pour les personnes morales (ou pour les individuels) :

NOM du représentant légal : _____

Prénom du représentant : _____

NOM, Prénom du responsable du projet (à voir ailleurs) : _____

Fonction du responsable du projet : _____

VOS COORDONNÉES
 Ne pas compléter si vos coordonnées sont déjà connues de la DDAAF

Adresse : _____
 permanente du demandeur

Code postal : _____ Commune : _____

N° de télécopie : _____ N° de téléphone : _____

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE L'OPÉRATION

Identiques à la localisation du demandeur

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

N° de télécopie : _____ Téléphone portable professionnel : _____

N° de téléphone : _____ N° de fax : _____

Pour le dépôt des dossier en 2013 : le plus rapidement!!!



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES



©: Romain Riols



©: Romain Riols



©: Romain Riols

IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

► Suivi espèces forestières Annexe I (futurs contrats / chartes)



©: Fabrice Cahez



©: Romain Riols



©: F. Journeaux



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

➤ Suivi avifaune nicheuse agricole



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

- **évaluation efficacité MAETs (demande COPIL 2011)**
- **lien avec les agriculteurs**
- **nombreuses espèces autrefois « communes » en fort déclin (25 dernières années – analyse Museum National d'Histoire Naturelle)**



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

Alouette des champs

-30%



©: Romain Riols

Linotte mélodieuse

-72%



©: J.F Carrias

Tarier des prés

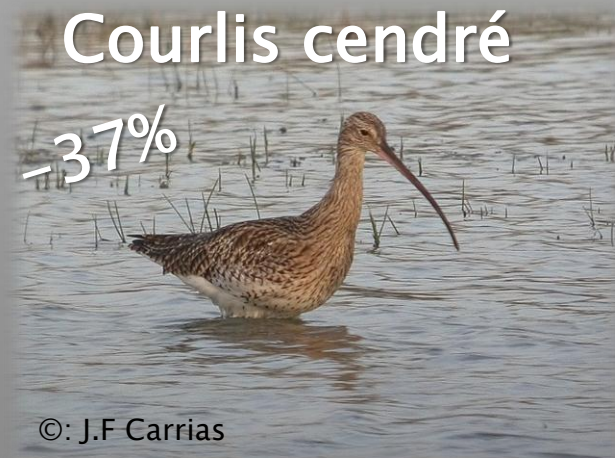
-59%



©: Romain Riols

Courlis cendré

-37%



©: J.F Carrias

Busard cendré



©: Romain Riols



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

➤ Méthodologie

- **protocole « Suivi Temporel des Oiseaux Commune » (STOC)** (Museum National Histoire Naturelle)
- **national et standardisé - suivi à long terme**
- **carrés 2x2 km**
- **10 points d'écoute/carré**
- **points d'écoute de 5 minutes**
- **2 relevés/point (avant et après 8 mai)**



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

- **recenser toutes les espèces entendues et vues**
- **relevé des habitats autour des points**
- **observateur unique pour chaque carré**
= fiabilité des résultats



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

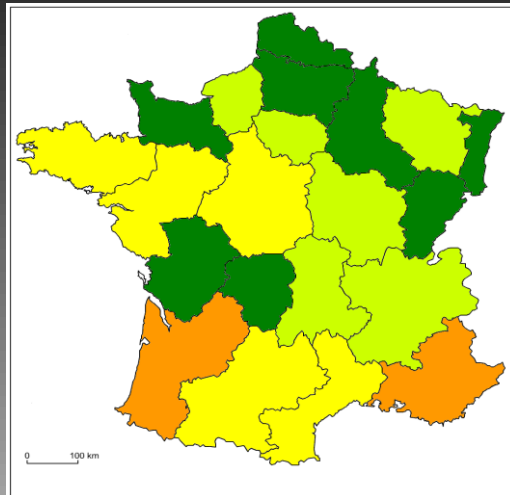
➤ Objectif

- mesurer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux
- échelle nationale, régionale, « locale » (ex: Sologne bourbonnaise), sites (ZPS...)
- mise en place de 6 à 8 carrés d'écoute

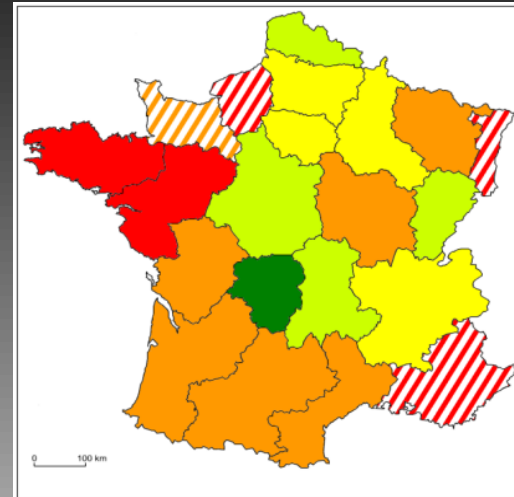


IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

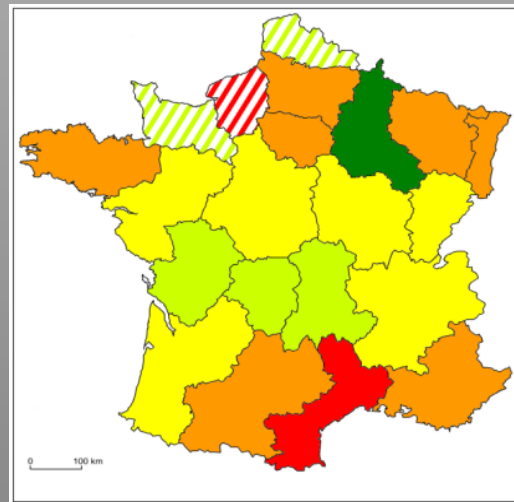
espèces généralistes



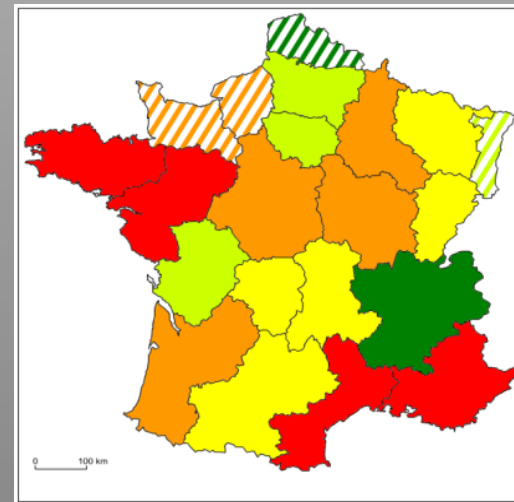
espèces spécialistes des milieux agricoles



espèces spécialistes des milieux forestiers



espèces spécialistes des milieux bâtis



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

➤ **en Auvergne:**

- **100 carrés suivis depuis 2002 (dont 5 en Sologne)**
- **52 observateurs**



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

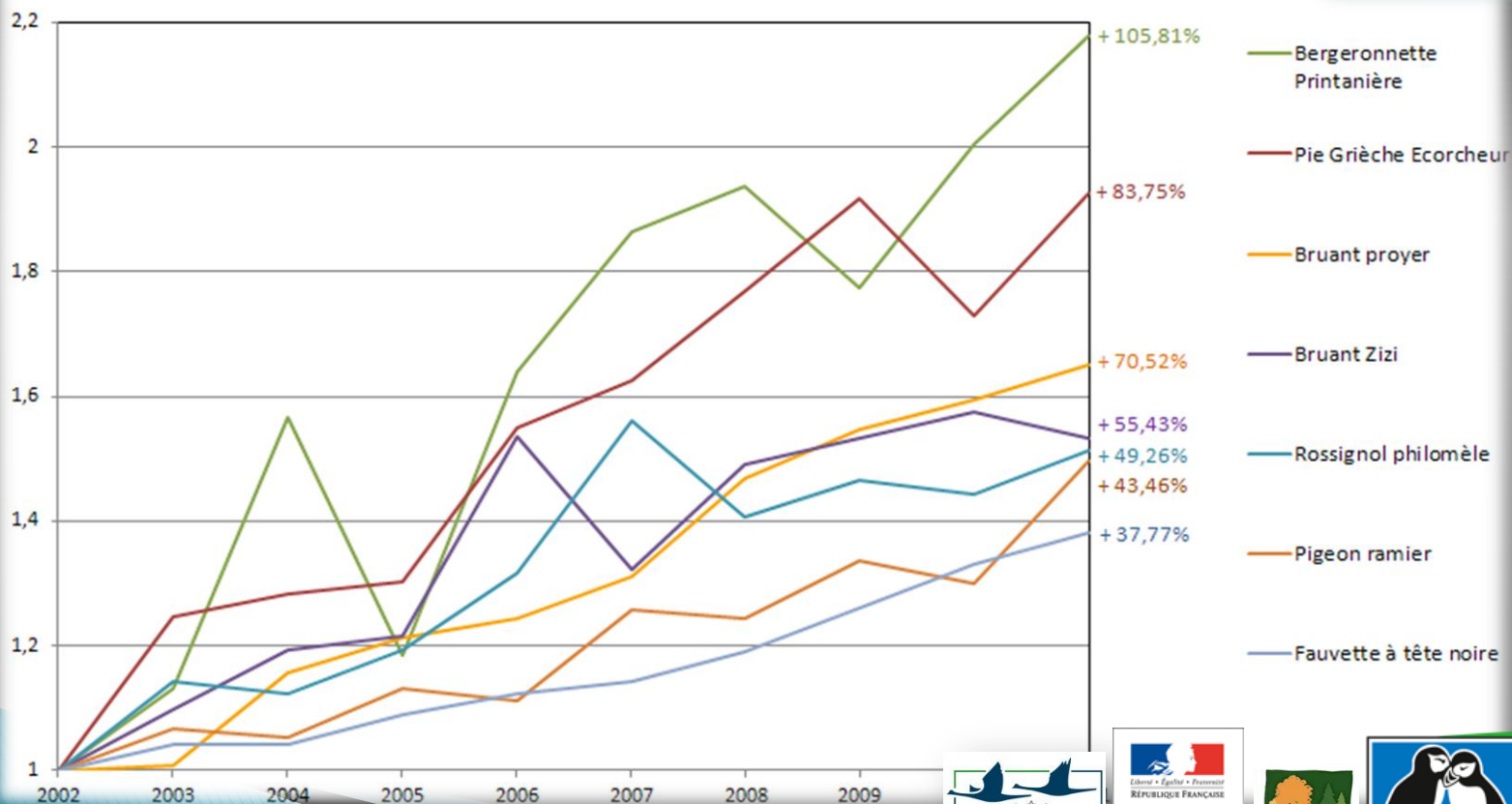
➤ Résultats 2002 – 2011

• augmentation



©: Romain Riols

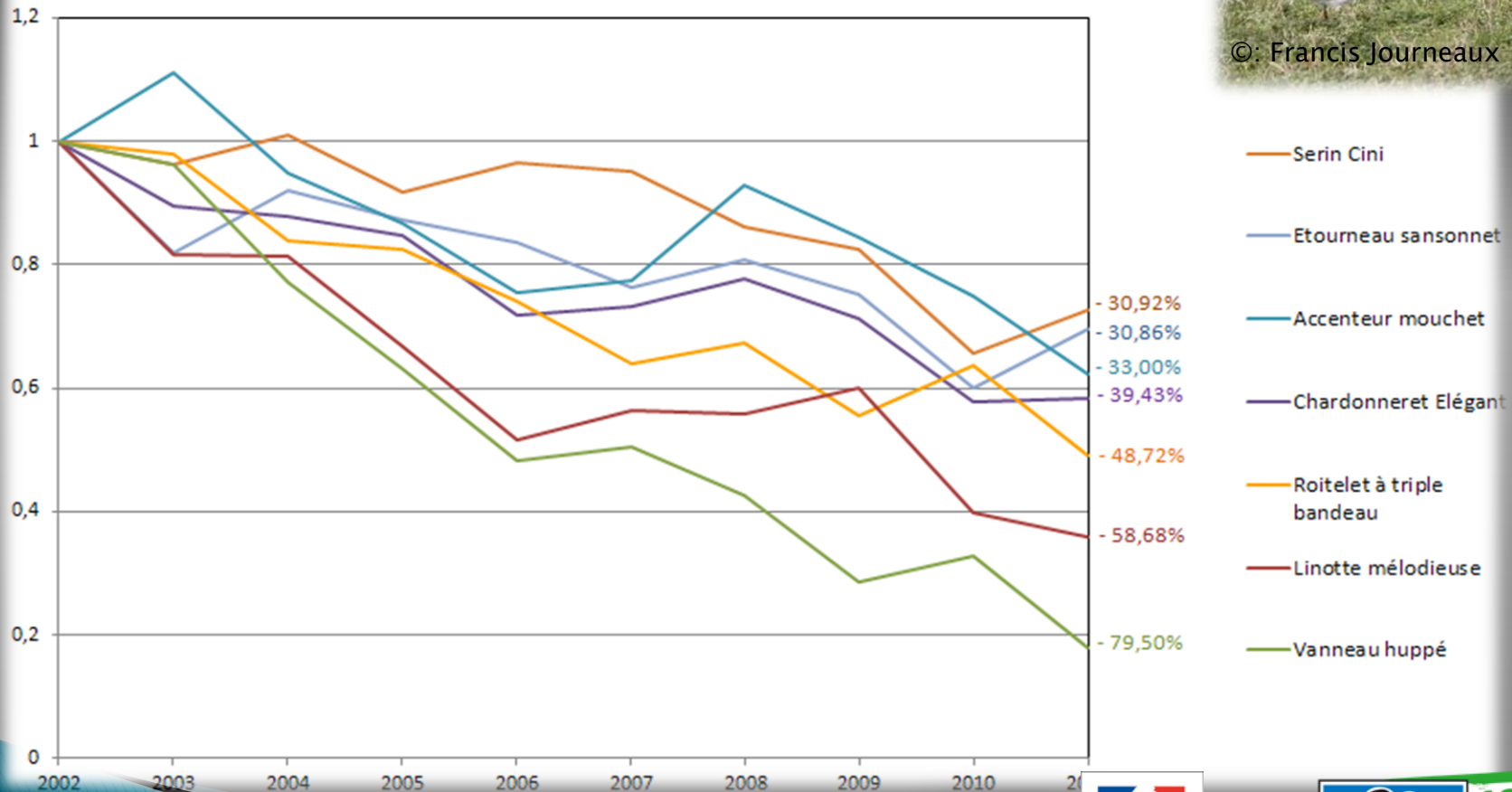
Quelques espèces en augmentation significative entre 2002 et 2011



IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

➤ diminution

Quelques espèces en diminution significative entre 2002 et 2011



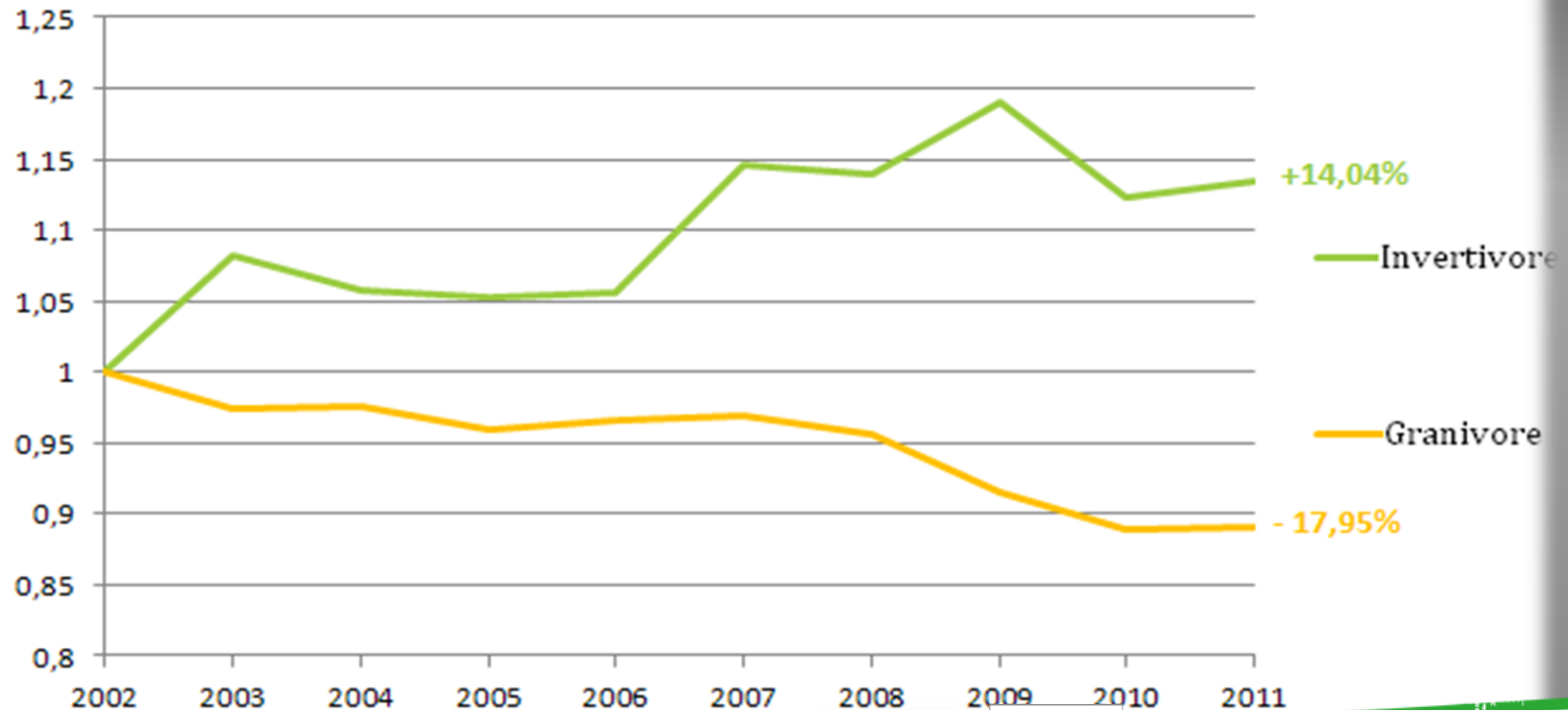
©: Francis Journeaux

- Serin Cini
- Etourneau sansonnet
- Accenteur mouchet
- Chardonneret Élégant
- Roitelet à triple bandeau
- Linotte mélodieuse
- Vanneau huppé

IV) SUIVIS SCIENTIFIQUES

- groupes « trophiques »: granivores, insectivores...

Indicateurs liés au régime alimentaire



V) COMMUNICATION

► actualisation site internet solognebourbonnaise.n2000.fr



Dernières actualités

Mortalité des oiseaux et mammifères dans les abreuvoirs : comment l'éviter? 14/11/2012
Une solution simple pour que les milans, faucons ou hermines ne se noient plus dans les cuves et bacs

Observation exceptionnelle dans la ZPS Sologne bourbonnaise !!! 07/02/2012
2 Cygnes chanteurs sur l'étang des « Treffoux » (Beaulon)

Retrouvez toutes nos actualités

Accueil

Mortalité des oiseaux et mammifères dans les abreuvoirs : comment l'éviter? 14/11/2012

La création d'une couverture partielle en grillage avec un plan incliné suffit!!!

Vous pouvez télécharger une fiche pour réaliser cet aménagement vous même en cliquant ici.

En savoir plus



Observation exceptionnelle dans la ZPS Sologne bourbonnaise !!!

07/02/2012

C'est une observation exceptionnelle qu'a été faite ce samedi 4 février 2012, à l'étang des « Treffoux » (Beaulon) ! 2 Cygnes chanteurs (Cygnus cygnus) ont été aperçus sur ce petit étang, presque entièrement pris par la glace.



En savoir plus



VI) ACTIONS D'ANIMATION COURANTE

- ▶ **veille environnementale (évaluations d'incidences)**
- ▶ **intégrer la problématique N2000 dans les politiques d'aménagement**
- ▶ **réunions de concertation**
- ▶ **outil SUDOCO**





Merci de votre attention

Des questions ?